

teur qu'à la rare habileté de ceux et celles qui les dirigent. Les écoles élémentaires des concessions, au nombre de 9, tenues par des institutrices et bien fréquentées, sont un peu moins avancées que dans quelques autres paroisses, parce que l'académie et le couvent enlèvent souvent leurs meilleurs élèves. Les affaires monétaires sont bien tenues par M. A. G. Thériault, et les difficultés existant auparavant sont à peu près réglées. Il y a aussi dans le village de St. Clément deux écoles dissidentes; l'une de garçons, fréquentée par 22 élèves, et l'autre de filles, dont j'ignorais l'existence lors de ma visite; elle doit compter autant d'élèves que la première.

16. St. Timothée.—Le couvent des Dames des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie rivalise de zèle et de dévouement avec celui de Beauharnois; mais il est moins fréquenté que ce dernier, étant situé dans un centre moins populeux et peut-être moins favorisé sous d'autres rapports; on y compte cependant 138 élèves, dont les brillants succès sont aussi satisfaisants pour ceux qui l'encouragent qu'honorables pour celles qui les dirigent. L'académie de garçons, dont la magnifique bâtie est due à la générosité de M. le curé Archambault, compte 100 élèves. Les commissaires d'école savent apprécier le zèle et la rare aptitude de l'instituteur, M. Green, et ils le prouvent en lui allouant un salaire de \$550. Les écoles élémentaires, au nombre de cinq, tenues par des institutrices, font des progrès, excepté celle du bas du rang double. Les comptes sont tenus avec beaucoup d'ordre par M. le notaire Gervais.

17. Ste. Cécile.—Les difficultés qu'ont eues les commissaires d'école avec le seigneur, ou les agents du seigneur Ellis, étant presque réglées, les commissaires se sont hâtés de rouvrir les écoles qu'ils avaient été forcés de fermer. Une école modèle, une école de filles, deux autres écoles élémentaires sous contrôle de commissaires, et deux écoles indépendantes, l'une catholique et l'autre dissidente protestante, sont maintenant en opération dans cette petite municipalité. M. Codebecq, natif de France, dirige avec succès l'école modèle, qui compte 93 élèves. Les autres écoles, toutes tenues par des institutrices, sont sur un bon pied, quoique généralement peu avancées. L'école de filles compte 70 élèves; celle de la Grande-Isle en a 35, et celle du rang double en a 24. Dans l'école indépendante catholique, tenue par madame McGuire, l'anglais et le français sont enseignés à 54 élèves, également partagés sous le rapport des origines, et tous catholiques. L'autre école indépendante, que j'ai visitée en compagnie des syndics dissidents et du ministre du lieu, est fréquentée par 34 élèves, tous protestants et d'origine anglaise. Les comptes des commissaires d'école sont régulièrement tenus par M. le notaire Massé.

18. St. Stanislas de Kostka.—Les deux écoles élémentaires de cette municipalité, quoique peu avancées, sont cependant bien tenues. Celle de l'arrondissement No. 1, qui a 66 élèves, est tenue par un instituteur, et celle du No. 2, comptant 62 élèves, est tenue par une institutrice. La charge de secrétaire-trésorier est confiée à M. le notaire Longtin, qui paraît en bien comprendre les devoirs.

19. St. Louis de Gonzague.—C'est de tout mon district d'inspection la municipalité qui renferme le plus grand nombre d'arrondissements scolaires, qui a le plus d'écoles en opération et, après St. Clément, qui envoie à ces écoles le plus grand nombre d'enfants. Les commissaires ont sous leur contrôle l'école modèle, tenue par M. Rivière, instituteur iustuit, apte et zélé; elle est fréquentée par 96 élèves. Il y a 7 autres écoles élémentaires, tenues par des institutrices, et progressent à peu près également.

Les syndics dissidents ont aussi 4 écoles anglaises sous leur contrôle. Celle de l'arrondissement No. 1 est fréquentée par 63 élèves, et est tenue par un instituteur dont le salaire est de \$240; celle du No. 2, fréquentée par 56 élèves, est aussi tenue par un instituteur recevant aussi un salaire de \$240; celle du No. 3, fréquentée par 40 élèves, est tenue par une institutrice qui reçoit \$200 de salaire; celle du No. 4, qui n'a que 20 élèves, est aussi tenue par une institutrice avec un salaire de \$120.

Les commissaires ont pour secrétaire-trésorier M. Gagnier, qui se donne beaucoup de peine pour rétablir l'ordre dans les finances qui avaient, paraît-il, été mal administrées avant son entrée en charge.

Extraits des Rapports de l'année 1862.

Les rapports de cette année n'accusent point d'augmentation dans le nombre d'enfants fréquentant les écoles du district de M. Grondin. Cela est dû en partie à la rougeole, à la petite vérole et à d'autres maladies épidémiques qui ont sévi dans la plupart des paroisses de ce district durant plusieurs mois de l'année. Il faut observer, en outre, que cette partie du pays, principalement composée d'anciennes paroisses, ne peut offrir une augmentation rapide dans le chiffre de sa population. D'ailleurs, l'excédant de sa population va, en grande partie, coloniser les cantons situés plus en arrière.

M. Grondin remarque que, pour bien juger de l'augmentation dans le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles, il faut comparer les tableaux statistiques de chaque six mois avec ceux des six mois correspondants de l'année précédente.

Il y a aujourd'hui dans les comtés de Beauharnois, de Laprairie et de Châteauguay, qui forment le district d'inspection de M. Grondin, 7,767 élèves. Dans ce chiffre ne sont pas compris les élèves des protestants de St. Jean-Chrysostome et d'Ormstown, soumis à la juridiction de M. l'inspecteur Bruce.

Le nombre des institutions d'éducation est reparti comme suit: 4 couvents, ayant 622 élèves; une école supérieure de filles, 65 élèves; 3 académies de garçons, 473 élèves; 10 écoles modèles, 1032 élèves; 86 écoles élémentaires fréquentées par 5099 élèves; 9 écoles dissidentes, 296 élèves, et 5 écoles indépendantes ayant 108 élèves.

Tous les instituteurs et toutes les institutrices, remarque M. Grondin, sont munis de diplôme; mais, quoiqu'on puisse dire, plusieurs de ces diplômes, on ne saurait le contester, ne sont pas pour tous ceux qui en sont les porteurs une garantie de science et sont encore moins une garantie d'aptitude à enseigner. Cette remarque s'applique surtout aux institutrices. Les règlements passés par le conseil de l'instruction publique au sujet de l'examen des candidats au diplôme, aura pour effet, je l'espère, de faire disparaître peu à peu cet état de choses.

J'ai remarqué, dans plusieurs municipalités, que les commissaires ont fait preuve de zèle et de dévouement beaucoup plus que par le passé. Les écoles ont été visitées plus régulièrement et on y a distribué des récompenses, à part de celles qui ont été données par l'Inspecteur.

“Je dois observer aussi que c'est généralement parmi les commissaires qui ont reçu quelque instruction que se rencontre le zèle que je viens de signaler. Cela démontre clairement combien il serait désirable, dans l'intérêt de l'éducation, que la charge de commissaire ne fût confiée qu'à des hommes instruits, et avant peu, je crois, l'on en comprendra partout l'importante nécessité.

“J'ai lieu de craindre que la diminution progressive dans l'allocation des municipalités scolaires n'ait pour effet de faire diminuer le salaire des instituteurs, déjà si peu rétribués. Pour porter remède à ce mal, il faudrait, suivant moi, que la subvention législative fût augmentée et qu'une loi fixât un minimum de salaire, d'après la classe des diplômes. Il me semble aussi que les commissaires devraient être tenus de confier la direction des écoles fréquentées par un grand nombre d'élèves à des instituteurs seulement.”

Le nombre de volumes à donner en prix dans les écoles se trouvant trop restreint, M. Grondin en a acheté de ses propres deniers pour une somme assez ronde. Nous citons ce trait de générosité avec plaisir.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, septembre, octobre et novembre 1865.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE : Huit mois en Amérique. Revue des Deux Mondes.

L'auteur est le fils de M. Duvergier, homme d'état et publiciste français; il a parcouru, l'année dernière, une grande partie de l'Amérique du Nord, et fait de courtes stations à Québec, à Montréal, à Ottawa et dans quelques-unes des principales villes des États-Unis.

M. Ernest Duvergier a pris des notes copieuses et tenu un journal intime très-circonstancié, chose incontestablement utile à tout jeune homme qui voyage pour s'instruire. Mais était-il nécessaire de livrer aux innombrables lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ces pages, bonnes à lire en famille au coin du feu, et à de complaisants auditeurs très-curieux de savoir comment l'enfant de la maison a pu traverser tant et de si distantes régions, et revenir sain et sauf? Il y a sans doute, dans ces études, quelques jolies descriptions, des observations presque philosophiques, un reflet d'opinions politiques très-changeantes, il est vrai, et même comme un soupçon d'économie sociale. Tout cela serait assez bien, et l'on pardonnerait à l'auteur les erreurs et les quiproquos, que l'inexpérience de la jeunesse est venue ajouter à l'inexactitude proverbiale des touristes, si dans tout le récit il ne régnait une sorte d'ennui aristocratique des plus désagréables et des plus malsains, un *spleen* dédaigneux qui ne va pas jusqu'à la misanthropie et ne réussit point à se traduire par des tableaux satiriques de quelque valeur. Nous voulons bien admettre que ce délicat enfant des salons de Paris a dû beaucoup souffrir dans un pareil voyage; mais sans compter que, lorsqu'on est ainsi disposé, il vaudrait peut-être mieux rester chez soi, du moins rien ne l'obligeait à faire partager au monde entier l'ennui qu'il venait d'éprouver.

Or, M. Duvergier ne fait grâce à ses lecteurs ni d'une scène vulgaire d'au-berge yankee, ni d'une bouffée de tabac reçue en pleine figure, ni d'une harangue absurde et de mauvais goût, ni de l'air fétide, empêtré, d'un seul